



# CHSCT exceptionnel 9 novembre 2020

Nous avons traité ce lundi en CHSCT les mesures et actions mises en œuvre au sein du SDIS et les orientations pendant cette deuxième vague.

**Avant de traiter le sujet, il est « primordial » de revenir sur l'aspect de prévention et préservation de la santé des personnels. Il est important que chacun et chacune soit responsable pour faire face à cette crise sanitaire. Le respect des consignes sanitaires au quotidien participe en premier lieu à nous protéger collectivement.**

La situation de notre département face à la recrudescence du nombre de cas Covid fait état de situations localisées actuellement gérées et suivies par le SSSM.

A ce jour une centaine de cas sont en isolement. Nous ne rentrerons pas dans les détails de ces situations par discrétion.

Nous avons alerté sur les situations d'interventions, où notre action consiste uniquement à faire un transport vers un centre hospitalier pour une consultation. **Nous sommes très loin du prompt secours là !!** Nous avons fait part de la contrainte que cela engendre pour les personnels qui doivent à chaque fois appliquer la procédure « risque infectieux » et les contraintes que cela impose en temps et reconditionnement.

Nous avons proposé l'engagement de vecteurs désignés pour la prise en charge de ces interventions non-urgentes comme cela avait pu être fait lors de la première vague. Sur ce point une réunion avec L'ARS avait lieu ce même jour.

SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP PATS

BP 653  
83053 TOULON CEDEX

Tel: 06 18 57 01 93  
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Pour adhérer



Pour le télétravail, le SDIS investit dans des ordinateurs portables afin de pouvoir développer ce dispositif et le proposer pour des postes désignés. Nous retiendrons que cette demande de longue date commence à s'ancrer au sein du SDIS et souhaitons que notre établissement public se mette enfin en conformité réglementaire (articles 7, 8 et 10 du décret n° 2016-151 du 11 février 2016).

Un prochain ordre de service viendra formaliser le message reçu en fin de semaine en prenant en compte une gestion locale des situations dégradées dues à la COVID19 afin de maintenir la continuité du service et apporter une réponse opérationnelle. Bien que le nombre d'interventions ait baissé de 10% par rapport à 2019, il n'en reste pas moins que nos interventions sont plus longues du fait de la situation sanitaire et de ses protocoles alourdis.

**Nous devons rester vigilants en cette période de crise sanitaire, mais également au regard du niveau Vigipirate « Urgence attentat » qui a été rétabli dernièrement.**

Vos représentants Autonomes vous accompagnent durant cette crise sanitaire et sont à votre écoute.

*S'engager à vos côtés, réussir ensemble*

*Les Autonomes*

Suite à l'accident ayant coûté la vie à un collègue SPV du CIS St Cyr/Mer, nous présentons nos sincères condoléances à la famille et aux proches et apportons notre soutien à ses collègues.